

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
7 NOVEMBRE 2023

Présents : (représentants de parents d'élèves)

Mme PEREIRA, Mme POPOTTE, Mme BLANCHET, Mme DO VALE DE CASTRO, Mme DANSOU

M. MARCEAUX (Monsieur le maire),

M. VALLETTE (directeur général des services)

Mme TICHIT (enseignante BD EFIV), Mme POMARIEGA, Mme CIESIELSKY, Mme LACROIX, Mme GRANDVALLET, Mme BOUCHERET, Mme CHARBONNIERAS, M. GIRAUD (enseignants / directeur)

Membres excusés :

Mme RIARD (Inspectrice de l'éducation nationale)

Mme MAUGINO (responsable des affaires scolaires)

M. BENOIT (DDEN : Délégué Départemental de l'Education Nationale)

Mme FERREIRA, Mme BORGES, Mme SANOGO (remplaçante CE1/CE2)

BILAN DE LA RENTREE 2023 / 2024

La composition de l'école est de 9 classes. Le nombre d'élèves inscrits au 7 novembre est de 222 élèves. Le nombre d'élèves présents le jour de la rentrée était de 206 élèves. Depuis la rentrée, il y a eu des déménagements et des arrivées.

Effectifs le 7 novembre 2023

PS : 30

MS : 22

GS : 30

CP : 28

CE1 : 28

CE2 : 26

CM1 : 33

CM2 : 25

Soit 222 élèves au total : 82 élèves en Maternelle et 140 en Élémentaire.

4 élèves sont encore attendus sur l'école d'ici le mois de décembre ce qui donnera un effectif de 226 élèves.

Maternelle : 3 classes

PS / MS : 28 élèves (6 / 22) classe de Mme LACROIX

PS / GS : 27 élèves (12 / 15) classe de Mme GRANDVALLET

PS / GS : 27 élèves (12 / 15) classe de Mme BOUCHERET

Elémentaire : 6 classes

CP : 21 élèves ; classe de Mme CHARBONNIERAS

CP / CE1 : 22 élèves (7 / 15) classe de Mme VIOLA

CE1 / CE2 : 22 élèves (13 / 9) classe de Mme FERREIRA (actuellement remplacée par Mme SANOGO)

CE2 / CM1 : 23 élèves (17 / 6) classe de Mme POMARIEGA

CM1 : 27 élèves ; classe de Mme CIESIELSKY

CM2 : 25 élèves ; classe de Mme BORGES / M. GIRAUD

Il est proposé à certains élèves, avec accord des familles des Aides Pédagogiques Complémentaires (APC) : mardi, jeudi et vendredi de 8h20 – 8h50.

Ce dispositif a pour objectif de travailler principalement la lecture mais peut aussi permettre d'apporter **une aide ponctuelle** sur certaines notions de Français (écriture...) ou de Mathématiques (calcul, numération...).

Pour rappel, les orientations du projet d'école (valables jusqu'en 2025) sont:

- 1) Développer le goût de la lecture pour devenir un lecteur autonome.
- 2) Améliorer la performance des élèves en résolution de problèmes.
- 3) Devenir citoyen responsable et acquérir des codes du vivre ensemble à travers la pratique de l'EPS.

Le projet d'école est un document rédigé par l'équipe pédagogique qui est valable pendant plusieurs années. Il comporte et décrit les objectifs, les actions, les dispositifs qui seront mis en œuvre pour répondre aux besoins spécifiques des élèves, en tenant compte des caractéristiques de l'école.

Le directeur, M. Giraud, est déchargé le LUNDI et le MARDI. N'hésitez pas à le contacter ces jours s'il y a des questions, des soucis...

Merci de laisser un message sur le répondeur de l'école. L'information sera transmise et vous serez recontacté si cela est nécessaire.

Le reste du temps, le directeur est aussi l'enseignant de la classe des CM2 donc il est moins joignable mais il écoute les messages.

Le règlement intérieur a été accepté à l'unanimité lors du conseil d'école. Un ajout a été fait en ce qui concerne la tenue réglementaire à l'école, ainsi que les dispositions du décret du 16 août 2023 relatif au respect des principes de la République et à la protection des élèves dans les établissements scolaires.

Ce règlement intérieur permet de définir les droits et les devoirs de chaque membre de la communauté éducative, enseignants, personnels, élèves, parents et partenaires. Celui-ci est consultable sur le site de la mairie de Villevaudé.

Il est de la responsabilité de chaque parent d'aller le consulter.

La **Charte du parent accompagnateur** est également visible sur le site de la mairie.

Depuis le 15 octobre, **le plan Vigipirate** est à son niveau le plus élevé « Urgence attentat » sur l'ensemble du territoire. De ce fait, il est important :

- d'éviter les attroupements aux abords de l'école
- de respecter les barrières de sécurité devant l'école
- de signaler tout comportement suspect.

Mise en place du PACTE au sein de l'école (à partir du 5 décembre) :

Après accord des familles, certains élèves seront pris en charge gratuitement par un enseignant de 16h30 à 17h30 à raison de deux fois par semaine (mardi et vendredi).

L'objectif de ces temps est de proposer du soutien aux élèves rencontrant des difficultés dans les savoirs fondamentaux. Ces temps ne se substituent pas aux APC.

Demandes en cours sur l'école :

- L'accès à Internet doit être mis en place dans la salle des professeurs (salle de réunion). En cours de traitement...
- Mise en place d'un créneau régulier pour gérer la maintenance du numérique... En cours de traitement
- Création d'un espace végétalisé le long du grillage de la cour d'école est prévue. Il s'agit de sécuriser les abords du grillage (glissade, terre...) et dans le même temps de créer un espace qui sera occupé par des plantations (continuité du potager de l'école). En cours de réalisation...

EVALUATIONS NATIONALES REPERES CP, CE1 et CM1

Les évaluations nationales Repères CP, CE1 et CM1 ont eu lieu du 11 au 22 septembre pour 26 élèves de CP, 27 élèves de CE1 et 32 élèves de CM1.

Ce dispositif est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables afin d'organiser son action pédagogique en conséquence. Les professeurs de CP, CE1 et CM1 peuvent ainsi affiner leurs connaissances des acquis de chacun des élèves, les prendre en compte pour orienter leur enseignement et accompagner au mieux les apprentissages de tous, avec les outils les mieux adaptés pour favoriser la réussite des élèves, dès le début de l'année.

Bilan évaluations nationales CP :

6ème année d'évaluations pour les CP et les CE1

La fiche récapitulative des résultats a été transmise à tous les parents de CP/CE1 début octobre.

Les résultats sont nettement en progression par rapport à l'année dernière dans tous les exercices.

Le profil de la classe de CP est aussi très différent.

Tous ont eu une scolarité régulière à l'école en maternelle.

CP FRANCAIS :

Sur 7 types d'exercices, la compréhension de textes a été mieux réussie que la compréhension de de mots (il y a toujours un écueil au niveau du vocabulaire acquis par les jeunes élèves).

Il y a 6 élèves très fragiles en phonologie (des confusions de sons et/ou n'entendant le bruit des lettres en début et/ou à la fin des mots) et qui ont des difficultés à reconnaître les lettres dans les différentes écritures.

CP MATHS : les domaines du lire, écrire, quantifier et comparer des nombres sont dans l'ensemble très bien réussis. Il y a par contre plus de difficultés au niveau de la résolution de problèmes pour 8 enfants, la géométrie avec l'assemblage de formes pour 8 enfants ainsi que l'exercice où il faut placer un nombre sur une ligne graduée pour 6 enfants qui n'ont pas fait l'exercice.

Conclusion : Selon les exercices le taux de réussite est très fluctuant. Les axes de travail en lecture devront être ciblés sur la compréhension orale de mots et de textes ainsi que la conscience phonologique pour certains élèves. Pour les mathématiques, la résolution de problèmes et un travail accentué sera fait sur la position d'un nombre sur une bande numérique.

Analyse générale : constat identique aux autres années : Trop tôt pour les deux niveaux (une semaine après la rentrée scolaire / passation longue nécessitant beaucoup de concentration qui fait défaut à de nombreux enfants en début de CP. Exercices chronométrés avec souvent un temps insuffisant pour les réaliser correctement, la conception des exercices est très formatée. Les enfants manquent encore de stratégies et de méthodes.

Bilan évaluations nationales CE1 :

CE1 FRANCAIS : Sur 8 types d'exercices proposés, on constate une évolution positive par rapport aux dernières évaluations à mi-parcours CP. Les élèves ont gagné en maturité et ont progressé dans certains domaines comme la compréhension de texte et l'écriture de syllabes.

L'orthographe de mots et la lecture à voix haute en 1 minute restent des domaines encore fragiles pour certains élèves.

Les élèves qui étaient en très grande difficulté en CP commencent tout juste à entrer dans la lecture. (5 élèves)

CE1 MATHS : Des progrès aléatoires en fonction des exercices. La résolution de problèmes et la soustraction en ligne n'ont pas été réussies pour bon nombre d'élèves. Des fragilités importantes persistent au niveau de la connaissance des nombres pour 6 élèves.

Notre analyse générale : la consolidation de la lecture se fait tout au long du cycle 2. Il y a des lecteurs fragiles en début de CE1 qui ne sont pas encore en capacité de lire rapidement les textes ce qui explique les faibles résultats pour certains. En mathématiques, les énoncés en résolution de problèmes sont complexes pour un début de CE1 car la méthodologie et les stratégies travaillées en CP ne sont pas réinvesties. Les calculs en ligne proposés mélangent les additions et les soustractions. D'où des erreurs de calculs pour de nombreux élèves. Certains calculs sont difficiles pour un début de ce1 : $50+10+8$ ou $35-15$

Bilan évaluations nationales CM1 septembre 2023

C'est la 1^{ère} année que les élèves passent les évaluations en CM1.

Ils en ont déjà passé en CP et CE1.

Dans l'ensemble, le français est bien mieux réussi que les mathématiques.

CM1 Français :

Les exercices sur les familles de mots et la compréhension orale d'un texte lu par l'enseignant ont été très bien réussis

Les difficultés ressortent sur la fluence (lire à voix haute un maximum de mots à partir d'un texte sur 1 minute). Les résultats sont très hétérogènes. Des difficultés également sur la dictée de mots (mots invariables) et l'identification du verbe et du sujet dans une phrase.

63% des élèves se situent dans le groupe « satisfaisant » ; les autres se trouvent dans les groupes « à besoin » ou « fragile ».

CM1 Maths :

Les exercices sur la connaissance des nombres (lecture/écriture) et la résolution de problèmes sont dans l'ensemble bien réussis.

Les difficultés ressortent au niveau du calcul mental (apprentissage tables de multiplications...) et sur « poser et calculer » (multiplications à 2 chiffres / soustractions à retenues)

39 % des élèves se situent dans le groupe satisfaisant ; les autres sont dans les groupes « à besoin » ou « fragile ».

L'apprentissage sur les notions à connaître par cœur n'est pas assez régulier (apprentissage des mots invariables, tables multiplications, tables additions...).

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES :

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 13 octobre.

Le vote par correspondance a été mis en place pour ces élections.

347 inscrits, 160 votants ; 24 bulletins blancs ou nuls ;

46,11% de participation. (taux de participation de l'année dernière était de 51%).

9 parents titulaires et 4 parents suppléants.

Les suppléants peuvent assister aux débats mais ne peuvent pas y participer. Ils n'ont voix délibérative qu'en l'absence des titulaires.

Les représentants de parents ont la possibilité de s'exprimer sur les activités pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires et la restauration scolaire.

La liste des représentants de parents avec leurs coordonnées a été distribuée afin de permettre à l'ensemble des parents de les contacter si besoin.

Un tableau devant l'école permet d'afficher les informations transmises par les représentants de parents d'élèves.

Une boîte aux lettres, à destination de tous les parents, a été installée afin de transmettre du courrier aux

représentants de parents.

Toutes questions concernant les méthodes pédagogiques d'un enseignant, les contenus pédagogiques d'une classe ou un cas précis d'élève ne pourront être traitées lors d'un conseil mais devront être évoquées directement avec l'enseignant en question ou moi-même.

Le rôle des représentants de parents d'élèves est de contribuer au dynamisme de l'école et d'offrir aux élèves ainsi qu'à toute l'équipe enseignante un climat de travail propice aux enseignements et à l'épanouissement de chacun.

L'équipe pédagogique tient à remercier les représentants de parents d'élèves pour leur (ré)engagement et leur implication dans la vie de l'école.

Rappel des modalités de fonctionnement du Conseil d'école :

Il se réunit 3 fois dans l'année (chaque trimestre). Les parents d'élèves élus se chargent de recueillir les questions des parents d'élèves concernant la vie de l'école et de les transmettre au directeur **10 jours avant le conseil**. Je rappelle que toute question ne m'étant pas parvenue dans ces délais ne pourra être traitée durant le conseil.

Un procès-verbal sera affiché à l'école.

Un exemplaire du PV sera envoyé aux représentants de parents et **tous les parents pourront le consulter sur le site de la mairie (une dizaine de jours après le conseil).**

Il n'est plus distribué aux familles mais peut être imprimé si la demande en est faite.

Un conseil d'école extraordinaire peut être mis en place dans l'année si besoin.

EXERCICES DE SECURITE

4 exercices de sécurité obligatoires

- 2 alertes incendies + (1 exercice facultatif en fin d'année)
- 1 exercice PPMS « intrusion - attentat » (plan particulier de mise en sûreté des élèves)
- 1 exercice PPMS face aux risques majeurs naturels (tempêtes, inondations, séismes, risques chimiques...).

Le PPMS est un plan destiné à mettre les enfants, le personnel et le public éventuel de l'école en sûreté en cas de risques majeurs (risque d'attentat ou événements naturels) en attendant les secours ou la fin de l'alerte.

Alerte incendie :

mardi 12 septembre : alerte incendie n°1: Rien à signaler

Lieu de rassemblement pour les maternelles : devant l'école

Lieu de rassemblement pour les élémentaires : cour de récréation (sauf pour la classe de Mme Ferreira qui se rassemble devant l'école).

L'évacuation complète s'est faite en 3mn environ.

C'est le directeur qui a déclenché l'alarme. Les élèves (de Maternelle et de CP) et les enseignants avaient été prévenus.

PPMS :

Un exercice PPMS « attentat-intrusion » sera effectué vers le mois de décembre 2023 avec un scénario académique (fuite ou confinement).

Un exercice PPMS « risques majeurs » sera réalisé au cours du 2^{ème} trimestre de l'année scolaire. Il s'agit de sensibiliser et préparer les élèves à un risque naturel tel qu'un séisme, une inondation...

COOPERATIVE SCOLAIRE

En bref : solde au dernier conseil d'école (juin) : 5272,58euros

Dépenses concernant achats matériel classes : 720,05euros

Don CIP : Achat de jeux pour la récréation, de matériel pédagogique et de 3 draisiennes : 899,42 euros

Sortie cycle 2 à Parrot World (bus) (juin 2023) : 566euros

Dépenses pour les activités éducatives (travaux manuels, cuisine, arts visuels...) et du matériel pédagogique (jeux, documents...) : 748,47 euros

Abonnements Klassly (34,80euros /classe) : 139,20 euros (4 classes abonnées ; reste encore 3 classes à facturer)

Donc **solde au 7 novembre : 4998,28euros**

Nous remercions tous les membres du CIP pour les dons permettant d'améliorer le quotidien des élèves, ainsi que pour l'organisation de la fête de l'école qui fut un beau moment convivial.

MANIFESTATIONS ET SORTIES

Chaque enseignant a organisé une réunion d'information dans sa classe durant le mois de septembre.

Nous rappelons que **cette réunion est essentielle** afin de connaître le mode de fonctionnement de l'enseignant, les différentes habitudes dans la classe et les projets de classe.

Du 11 au 22 septembre : Passation des évaluations nationales Repères CP/CE1 et CM1

Photos de classes le 9 et 12 octobre

Vendredi 13 octobre : emprunts de livres à la bibliothèque de la Roseraie pour toutes les classes. Tous les mois, chaque classe bénéficie d'un créneau.

Les élèves de CE1, CE2 et CM2 bénéficient de séances de natation à **la piscine de Villeparisis**

- 12 séances pour les CE1 de Mme Viola et Mme Ferreira (du lundi 11 septembre au 21 octobre)
- 12 séances pour les CE2 de Mme Pomariega et de Mme Ferreira (du lundi 11 septembre au 21 octobre)
- 8 séances pour les CM2 de la classe de Mme Borges et M. Giraud (du lundi 26 février au 9 mars).

Comme l'année dernière, il y a 2 séances par semaine pour certains et 4 séances par semaine pour d'autres. 40 minutes de pratique effective. Aucun accompagnateur accepté sauf cas exceptionnel.

A partir du 9 novembre jusqu'au 13 novembre (partie théorique), Mme Klinguer interviendra sur l'école dans le cadre de **la prévention routière** afin de sensibiliser et informer les élèves sur les codes de la route et les dangers. Il y aura une journée complète par classe à partir des GS (partie théorique et une partie pratique). Les séances « **pratique** » seront programmées sur le 3^{ème} trimestre.

Spectacles de Noël / Mi-Année : 1 spectacle Mater + CP et 1 spectacle élémentaire (à partir du CE1). Les deux spectacles seront programmés au mois de janvier mais ne seront pas forcément sur la thématique de Noël.

Toute l'école s'est une nouvelle fois mobilisée pour récupérer les bouchons en plastique et œuvrée pour l'intégration des personnes handicapées aux activités sportives et culturelles. Nous fonctionnons cette année avec l'association « **les Bouchons de l'espoir** ».

Participation à l'opération **Boîtes de Noël** à l'initiative de la Croix Rouge et du Secours populaire. Il s'agit d'encourager les élèves de l'école à préparer une boîte de chaussures avec des cadeaux pour les personnes défavorisées.

Projet d'une classe découverte à la montagne (10 au 15 mars) pour TOUS les élèves de CM1 et CM2 (Mme Ciesielsky / M. Giraud).

Reconduction du projet intergénérationnel entre les élèves du CP au CM2 et les résidents de l'EHPAD de Villevaudé. Il s'agit de proposer à des résidents volontaires de venir à la rencontre d'une classe chaque mois. Cette année, pour des raisons pratiques et de logistique, les élèves ne se rendront pas sur le site de l'Ehpad. Des ateliers seront mis en place par les enseignants afin de « mélanger » les générations et favoriser les interactions.

La journée sportive à la fin du mois de juin.

L'entretien du potager tout au long de l'année.

La liaison CM2/6^{ème} au collège Marthe Simard de Villeparisis.

Les portes ouvertes pour les Petites section fin du mois de juin.

Une sortie de fin d'année pour chaque classe en fin d'année.

Un spectacle d'école Maternelle et un spectacle Élémentaire à la salle des Merisiers en fin d'année

DIVERS

Questions / réponses école

1. Klassly : *Cet outil est plébiscité par l'ensemble des parents. Il leur permet une meilleure implication dans la vie scolaire de leur enfant et facilite les échanges parents/professeurs. Certaines classes utilisent une version sans abonnement (engendrant des suppressions des publications sous 48h) et certaines classes l'utilisent peu ou pas. Serait-il possible de généraliser la version avec abonnement sur l'ensemble des classes ?*

Klassly est un outil pratique pour tout le monde, permet en effet aux parents de s'impliquer davantage dans la scolarité de leur enfant et facilite les échanges, même si 100% des parents n'ont pas encore l'application. Le prix de la version payante l'année dernière était de 9,90euros. Cette année, le site a augmenté sans prévenir ses tarifs. Le tarif est désormais de 34,80euros. Rien ne justifie une telle hausse car il n'y a rien de plus que l'année dernière. La version gratuite permet malgré tout d'envoyer des photos, des vidéos et des messages. Les photos et les vidéos ne sont consultables que 48h sur l'application mais restent visibles sans limitation dans le temps sur les ordinateurs. Certains enseignants utilisent davantage Klassly pour envoyer des photos ou des vidéos comme les enseignants de maternelle. Chacun s'approprie cet outil et l'alimente selon les activités en classe, selon les moments durant l'année et surtout selon ses convictions. Il n'est pas prévu que la version avec abonnement soit généralisée à l'ensemble des classes. Il est envisagé pour l'année prochaine de travailler avec une nouvelle application moins onéreuse.

2. Exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) *Ces exercices sont prévus chaque année en septembre – octobre et juste avant les vacances d'hiver. Pensez-vous qu'il soit envisageable d'exécuter ces exercices hors période d'intempéries ?*

Les exercices PPMS sont organisés deux fois sur l'année. Le 1^{er} a lieu en général au mois de décembre, le second a lieu sur le 3^{ème} trimestre. Dans la grande majorité des scénarios, il s'agit d'un cas de confinement donc les enfants ne sortent pas à l'extérieur donc aucun souci avec les conditions météorologiques.

En ce qui concerne les exercices sécurité « incendie », il y en a deux obligatoires sur l'année. Le 1^{er} doit être réalisé durant le mois de septembre. Le second se fait en mars/avril.

Bien entendu, nous tenons compte des conditions météorologiques pour réaliser ce genre d'exercice mais il peut arriver qu'il fasse un peu froid parfois. Ces exercices peuvent parfois être reportés si les conditions météo ne sont pas adaptées (pluie, tempête, grand froid...).

3. Sortie scolaire : *Pouvez-vous nous présenter le planning des différentes sorties prévues cette année pour l'ensemble des classes ?*

A ce jour, les sorties de fin d'année ne sont pas encore planifiées pour l'ensemble des classes. Il est essentiel d'anticiper ce genre de sorties mais il y a d'autres échéances auparavant à prévoir.

Questions / réponses Mairie

1. Étude du livret d'accueil Nous allons vous transmettre une première version du livret d'accueil afin que nous le finalisions ensemble. L'idée étant de pouvoir le fournir aux parents pour la rentrée 2024.

Nous sommes disponibles et souhaitons que ce livret obtienne l'aval du Directeur de l'école et de l'équipe enseignante avant transmission aux parents.

2. ATSEM : Une ATSEM est absente depuis la rentrée, quand sera-t-elle remplacée ? Qui prend en charge les tâches ménagères dévolues initialement à cette Atsem ? Qu'est-il prévu si une autre Atsem est absente ?

La commune a affecté et rémunère trois ATSEM pour les classes maternelles. Il s'avère qu'une ATSEM est en arrêt depuis la veille de la rentrée scolaire. La commune respecte la réglementation. La commune n'a pas les budgets nécessaires pour remplacer les agents absents. Compte-tenu la prolongation de cet arrêt, la commune a toutefois décidé de recruter en Interim via le Centre de Gestion 77 une ATSEM les mardis et jeudis de 9h00 à 16h30. Cette ATSEM assurera ses missions sur le temps scolaire et l'encadrement des maternelles sur la pause méridienne.

3. Cantine : Quel est le protocole mis en place à la cantine pour initier les enfants à la diversité alimentaire ?

Les animateurs sollicitent les enfants et les invites à goûter les plats proposés. Les enfants sont libres de finir ou non leurs assiettes.

Quelle formation spécifique (pédagogique) est nécessaire ou prévue pour le personnel de la cantine ?

Les agents de restauration scolaire n'ont pas en charge l'encadrement des enfants. Ce sont les animateurs, qui, dans le cadre de leurs formations, (BAFA et BAFD) ont acquis les compétences pour assurer l'encadrement lors des repas.

Pourriez-vous autoriser la présence d'un PE lors de repas de cantine ?

Depuis maintenant près de deux ans les représentants des parents d'élèves peuvent, un adulte à la fois, solliciter Mme MAZOUZI, Responsable du Service Intendance, et l'informer de leur souhait de participer au repas 24 heures à l'avance.

4 . Boite aux lettres : La boite aux lettres dernièrement installée est-elle dédiée aux PE ?

Oui, une clé a été transmise au directeur et vous a été confiée le 10/11.

5. Centre de loisirs : Est-il prévu une fermeture annuelle (Noël ou autre) ?

Pas de fermeture pour les vacances de fin d'année, ni pour les vacances d'été.

Avez-vous défini les changements d'horaires (vacances scolaires) pour le centre de loisirs pour l'année ?

Pour le moment rien n'est décidé mais la mairie se réserve le droit d'aménager les horaires sur la période estivale comme l'an passé. Une décision sera prise au début de l'année 2024, un message sera transmis aux parents.

Fin du conseil d'école : 20h45

Prochain conseil d'école : vendredi 2 février